



Hermenches, le 10 août 2020

Municipalité
1513 Hermenches

Préavis de la Municipalité d'Hermenches, n° 09 / 2020

Crédit d'investissement pour le remplacement de la cuisine du refuge communal

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La cuisine du refuge communal est dans un état d'usure avancé, malgré les réparations effectuées il y a une quinzaine d'années elle accuse ses près de 40 ans.

L'agencement montre des signes de vétusté évidents, autant les meubles que le plan de travail.

Le refuge est loué en moyenne deux fois par semaine soit près de 100 fois par an, c'est une vitrine de notre commune.

De plus, le changement permettrait d'agrandir la surface de travail et d'ajouter un indispensable lave-vaisselle.

2. Situation actuelle

Les plans de travail et les placards ne sont plus présentables, la cuisinière a également fait son temps. Une augmentation/optimisation des places de rangement ne serait pas un luxe ainsi que la pose d'un lave-vaisselle et d'un plan de cuisson plus moderne ce qui nous permettrait d'avoir une cuisine fonctionnelle.

3. Détail du projet

Changement de l'agencement complet, changement du plan de cuisson, ajout d'un lave-vaisselle et de placards de rangement, le frigo reste en place. Rénovation du carrelage de la crédence. Des retouches de peinture sont à faire vers le poêle.

4. Financement

Démontage, évacuation de l'ancien agencement

Montage du nouvel agencement

Intégration de l'électroménager Frs. 21'000.--

Divers électricité, plomberie Frs. 2'000.--

Carrelage Frs. 1'000.--

Peintures Frs. 1'000.--

Divers et imprévus Frs. 2'000.--

Financés par un crédit d'investissement de Frs. 27'000.-- amorti sur 10 ans.

Une augmentation du montant de location serait envisageable, la dernière n'ayant touché que les locataires extérieurs à la commune en 2018.

5. Calendrier

Les travaux seront effectués fin 2020 ou au plus tard au premier trimestre 2021.

6. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande aux membres du Conseil Général de donner leur accord à cet investissement.

LE CONSEIL GENERAL D'HERMENCHES

- Vu le préavis de la Municipalité n° 09 / 2020, du 10 août 2020, concernant la demande de crédit d'investissement pour le remplacement de la cuisine du refuge communal ;
- Vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

1. d'accorder un crédit d'investissement de Frs. 27'000.--
2. d'autoriser la Municipalité à emprunter tout ou partie de cette somme
3. d'amortir l'objet sur 10 ans

Municipalité d'Hermenches

Sylvain Crausaz
Syndic

Laetitia Déglon
Secrétaire municipale